Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202604-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Mai 2026

N°27.05.2026.04

OBJET :

Ville Amie des Ainés Désignation d'un représentant(e) titulaire et d'un représentant(e) suppléant(e)

Date de convocation :
21 Mai 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	4
Nombre de pouvoirs :	4

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme LE BELLEC Joane, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, Mme COCOUAL Marie-Laure, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme COCOUAL Marie-Laure donne pouvoir à M GAKIERE Fabrice
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin.

Mme ZARADER Valérie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que la commune de Briec s'est engagée dans le dispositif « Ville Amie des Aînés » (VAA), un réseau international lancé par l'OMS pour adapter les territoires aux enjeux du vieillissement de la population. En France, cette initiative est portée par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de politiques favorisant la participation de tous, tout en offrant un accompagnement méthodologique et une valorisation des actions menées.
Cette démarche vise à favoriser le vieillissement actif, à renforcer les liens sociaux et à accorder aux aînés une place centrale dans la société. Elle repose sur huit domaines d'action : mobilité, habitat, santé, espaces extérieurs, participation sociale, inclusion, citoyenneté et communication.
Face à la progression du nombre de seniors, Briec a rejoint ce réseau en 2020 et a engagé une concertation réunissant habitants, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions adapté aux besoins du territoire. Cette mobilisation a été récompensée par l'obtention du label Or en novembre 2025, reconnaissant la qualité de son engagement

À travers cette initiative, Briec affirme sa volonté de devenir une ville plus inclusive, accessible et solidaire, en associant les aînés à son projet de territoire.

La commune souhaite poursuivre son engagement au sein du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), afin de mettre en œuvre le plan d'action adopté et de consolider son engagement en faveur du bien vieillir à Briec.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202604-DE

A ce titre, la commune s'engage à :
- Mettre en œuvre le plan d'actions approuvé dans le cadre de la labellisation, conformément à la délibération n° 30.09.2025.04 du 30 septembre 2025 pour une réalisation complète au plus tard le 31 octobre 2031 ;
- Assurer un suivi régulier de la démarche et en rendre compte annuellement au RFVAA ;
- Participer à la dynamique du réseau, notamment par le partage d'expériences et la valorisation des initiatives locales.

Considérant la nécessité d'anticiper et d'accompagner le vieillissement de la population et d'adapter les politiques publiques locales ;
Considérant la volonté de la commune de promouvoir un territoire inclusif, solidaire et accessible à tous les âges de la vie ;
Considérant l'intérêt de poursuivre l'engagement de la commune au sein du Réseau Francophone des Villes Amies des Ainés (RFVAA) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° 30.09.2025.04 du 30 septembre 2025 portant validation du plan d'actions « Villes Amies des Aînés » ;
Vu la proposition et l'avis favorable à l'unanimité de la commission solidaire du 4 mai 2026

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres :
1. De poursuivre la mise en œuvre du plan d'action « Villes Amies des Aînés », validé par délibération du 30 septembre 2025 ;
2. De désigner en tant que représentante titulaire Aurélie Dao, conseillère déléguée santé séniors handicap, pour représenter la collectivité au sein de l'association ;
3. De désigner en tant que représentante suppléante Claudine Noyon, conseillère municipale, pour représenter la collectivité au sein de l'association et siéger en cas d'absence de la titulaire à l'Assemblée générale de l'association ;
4. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier, et notamment la charte du RFVAA.

Fait et délibéré le 27 Mai 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

